

ANTENNES

PROJET DE MODIFICATION DU DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE AU PLAN D'URBANISME

Présentation devant l'Office de consultation publique de Montréal

Septembre 2011

Antennes

Contenu de la présentation

- Contexte du projet de modification
- Définitions et outils réglementaires
- Résumé des propositions :
 - Antennes sur le domaine public
 - Tours et antennes sur une tour
 - Antennes sur un toit
 - Antennes sur un mur

Constatation du conseil municipal

- Le nombre d'antennes de radiocommunication, de télécommunication et de distribution est en **croissance** sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal
- Ces antennes sont installées de façon **peu ordonnée** sur différents supports ou bâtiments
- Cette situation est en nette opposition à une **saine planification urbanistique**
- La population montréalaise exprime une légitime préoccupation à cet égard

Résolution du conseil municipal

- Procéder à la formation d'un comité qui examinera la problématique

Recommandation du comité

- Que la Ville de Montréal modifie le **document complémentaire** au Plan d'urbanisme afin de prévoir :
 - 1) que les arrondissements adoptent des dispositions relatives aux antennes
 - 2) que les antennes soient autorisées par **usages conditionnels**
- Le conseil municipal a adopté ce rapport

Plan d'urbanisme :

- Définition des orientations d'aménagement du territoire
- Par exemple : affectations, densités, secteurs à protéger ou à transformer, qualité du paysage et du domaine public à maintenir et améliorer

Document complémentaire au Plan d'urbanisme :

- Partie obligatoire du Plan d'urbanisme
- Traduction de certaines des orientations du Plan d'urbanisme en dispositions réglementaires

Usages conditionnels :

- Outil réglementaire qui permet d'autoriser un usage à certaines conditions prédéfinies dans un règlement
- Outil qui permet une évaluation poussée de l'implantation d'un usage et de l'autoriser sous réserve de conditions

Règlement d'urbanisme :

- Les arrondissements adoptent des règlements d'urbanisme qui permettent de gérer leur territoire, conformément au Plan d'urbanisme
- Les arrondissements ont déjà des dispositions variées sur les antennes

Antennes - Domaine public – Exemples d'installations sur poteaux



Projet de modification au document complémentaire au Plan d'urbanisme

Antennes - Domaine public – Exemple d'installations sur poteau



Les antennes sur le domaine public

Une antenne sur support de lampadaire ou de feux de circulation ou sur un poteau de bois doit faire l'objet d'une autorisation en vertu d'un règlement sur les **usages conditionnels**.

Un tel règlement doit prévoir les **conditions suivantes**:

- **favoriser les abords d'autoroutes et de voies de grande circulation dans un secteur industriel, commercial ou d'équipements publics lourds**
- **éviter les secteurs patrimoniaux ou résidentiels, les parcs et les secteurs à grande circulation piétonnière**
- installer les appareils ou équipements reliés à une antenne dans un boîtier pour dissimuler les fils et les raccordements

Les antennes sur le domaine public

Une antenne et son boîtier doivent respecter les critères suivants:

- pas devant un **bâtiment d'intérêt patrimonial ou architectural**
- pas devant une **fenêtre d'une habitation ou un balcon**
- peints de la même couleur que le support de lampadaire ou de feux de circulation
- pas sur un support de lampadaire ou de feux de circulation qui a un caractère distinctif **ornemental ou design contemporain**, à moins d'être incorporés à l'intérieur du support

Projet de modification au document complémentaire au Plan d'urbanisme

Antennes - Domaine public - Exemples de lampadaires à caractère distinctif



Antennes - Domaine public - Exemple d'intégration au support

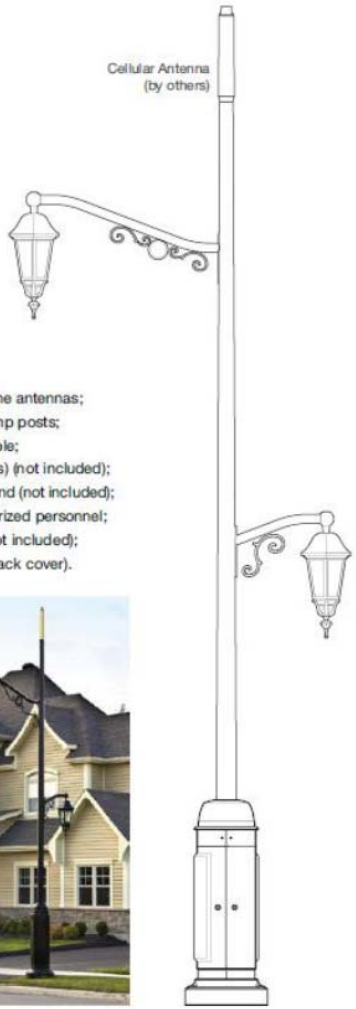
D.A.S. Base™
For 3G+ 4G Distributed Antennas System
Models : X4 Series

- Preserve the visual aspect of neighborhood and dissimulate the antennas;
- Replaces oversized or multiple boxes installed on poles or lamp posts;
- Structural steel cabinet accessible on 360 degrees and lockable;
- Integrates required equipment (RRU, batteries, power supplies) (not included);
- Cellular antenna installed on top of lamp post, 35 ft above ground (not included);
- Greatly facilitates access to components at all times by authorized personnel;
- Compatible with all types of lamp posts, metal or concrete (not included);
- And with all of the basic features of the MCM Cabinets (see back cover).

Typical Installation



MCM D.A.S Base



Les antennes sur le domaine public

Une antenne doit également respecter les critères suivants:

- une antenne doit tendre à avoir le même **diamètre** que le support de lampadaire ou de feux de circulation sur lequel elle est installée
- elle peut être installée dans le **prolongement du support** s'il n' a pas d'éléments décoratifs ou d'éclairage sur le dessus

Projet de modification au document complémentaire au Plan d'urbanisme

Antennes - Domaine public- Exemple d'installations sur poteau



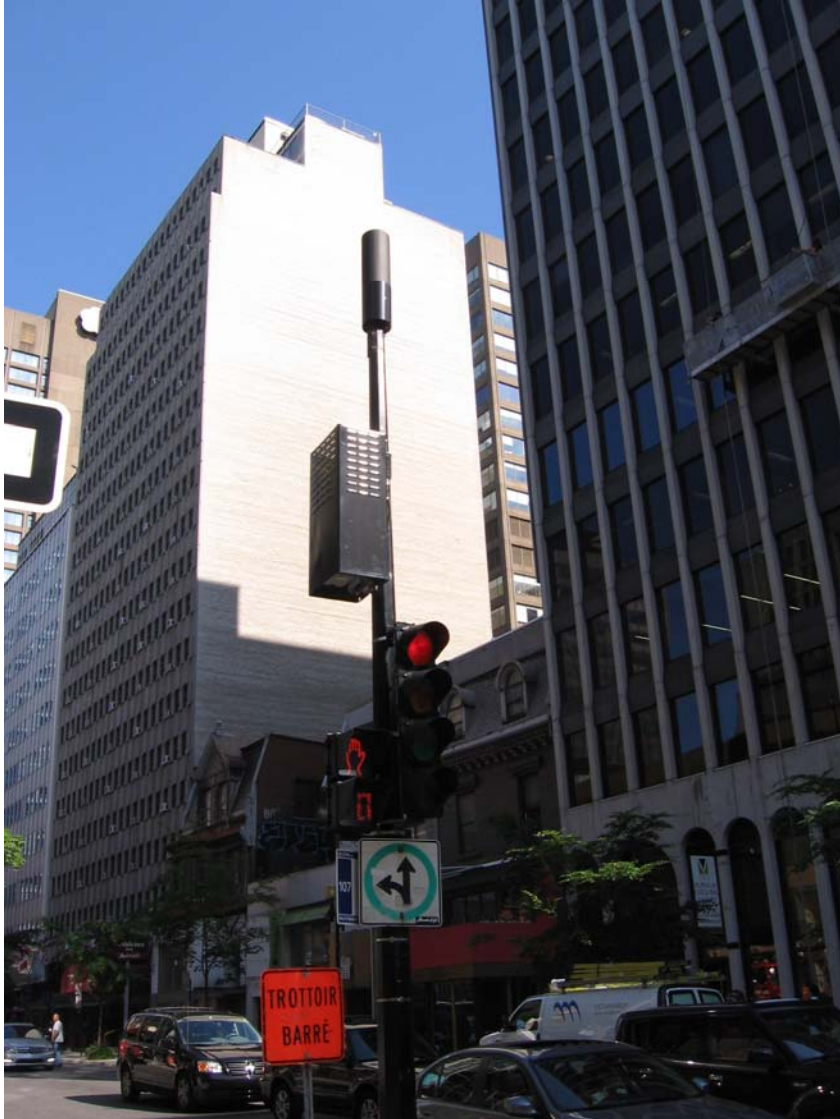
Les antennes sur le domaine public

Un boîtier d'antenne doit respecter les critères suivants :

- avoir une forme étroite et mince
- être installé derrière un panneau de signalisation ou de feux de circulation de manière à réduire sa visibilité

Projet de modification au document complémentaire au Plan d'urbanisme

Antennes - Domaine public – Exemples d'installations sur poteaux



Les tours pour antennes

La réglementation d'arrondissement doit régir l'implantation d'une **tour de 10 mètres et moins de hauteur** à partir du sol et régir une antenne ou un équipement de plus de 1 mètre carré installé sur une tour de façon à **limiter sa visibilité de la voie publique**.

Une tour de plus de 10 mètres de hauteur à partir du sol ou une antenne ou un équipement de plus de 1 mètre carré installé sur une tour :

- doit faire l'objet d'une autorisation en vertu d'un règlement sur les **usages conditionnels**
- ne peut être implanté ailleurs qu'en **secteur industriel ou d'équipements de transport, de communication ou de grandes infrastructures**

Conditions et critères :

- favoriser d'abord une installation sur un toit ou un mur d'un bâtiment élevé plutôt que sur une nouvelle tour
- éviter un secteur ou la proximité d'un secteur présentant des caractéristiques **d'intérêt historique, écologique, naturel, paysager ou archéologique**
- minimiser son impact sur un bâtiment ou un secteur sensible comme un **secteur résidentiel** situé à proximité
- implanter à un endroit qui ne masque pas **une percée visuelle** ou un paysage d'intérêt et tendre à s'intégrer aux caractéristiques du site

Conditions et critères :

- couvrir un secteur qui ne bénéficie **pas d'une couverture d'ondes** et qui n'a pas de tours ou de bâtiments élevés pouvant accueillir des antennes
- prévoir de la place pour d'autres antennes afin de réduire le nombre de tours
- préférer une tour **autoportante** plutôt qu'une tour haubanée
- avoir des **couleurs** qui tendent à l'intégrer à son environnement

Les antennes sur un toit

La réglementation d'arrondissement doit prévoir des **normes ou des critères**:

- une antenne est positionnée de façon à ce qu'elle ne soit pas **visible d'une rue adjacente** en exigeant, selon sa hauteur, un recul par rapport à la façade
- une antenne s'intègre au bâtiment sur lequel elle est installée
- une antenne ne peut surcharger visuellement un toit

Les antennes sur un mur

La réglementation d'arrondissement doit prévoir des **normes ou des critères**:

- une antenne peut être **installée sur un mur si elle ne peut être installée sur un toit d'un bâtiment élevé**
- une antenne ne peut surcharger visuellement un mur
- l'emplacement, la dimension et la couleur d'une antenne, d'un support ou d'un conduit électrique tendent à les rendre invisibles d'une voie publique

Projet de modification au document complémentaire au Plan d'urbanisme

Antennes - Mur – Exemple d'installations sur murs



Conclusion :

- Les dispositions actuelles des arrondissements devront être mises à jour pour tenir compte des révisions du document complémentaire au Plan d'urbanisme
- Les mises à jour touchent plus particulièrement les conditions d'implantation des antennes sur le domaine public et les tours d'antennes
- Ces mises à jour contribueront à l'harmonisation des dispositions sur les antennes entre les arrondissements

Montréal 

ville.montreal.qc.ca